L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN 27 JANVIER.

M. BUFFET.

Nous extrayons d'une étude remarquable qu'un écrivain anonyme consacre dans le *Figaro*, au premier ministre du cabinet français les passages suivants. M. Buffet est certainement un caractère et un honnête homme. C'est, selon nous, le ministre qui convenait au maréchal MacMahon pour l'application de sa politique, et ceux qui déchaînent leurs colères contre le ministre manquent de franchise, car c'est le Président qu'ils visent derrière son ministre.

Il fut un temps où la vie publique offrait d'inestimables dédommagements à ceux qui se livraient à elle avec la passion qu'elle exige. Quand après d'incessants efforts pour faire triompher son parti, un homme d'état, au milieu des luttes de la tribune, arrivait à conquérir le pouvoir, il était payé de ses peines. Quelle que fût la durée de son passage aux affaires, il y pouvait savourer la satisfaction de la victoire, et, dans les éclatantes splendeurs de la place la plus élevée, goûter largement la joie de commander aux autres et de voir les fronts les plus humbles ainsi que les plus fiers, se courber devant lui. Les avantages matériels de la toute-puissance, quelque dédain qu'il affichât pour eux, constituaient une récompense à laquelle l'espérance de faire prévaloir sa politique, son système, comme on disait sous la Restauration,—ajoutait, s'il portait une âme désintéressée, un prix inappréciable.

Dans les pays accoutumés à contenir, entre les bornes d'une constitution durable et respectée, les péripéties de la vie publique et où la révolution n'est pour aucun parti le but qu'il faut atteindre, mais le mal dont il faut se défendre, les choses se passent encore ainsi et le séjour d'un homme d'état au pouvoir, en dépit des déceptions qu'il lui réserve, éloigne, tant il se présente attrayant et séduisant, toute pensée de sacrifice. La possession du gouvernement, alors, est avant tout une jouissance suprême et l'exquise sanction d'une victoire.

En France et dans les temps troublés que nous traversons, le pouvoir ne présente ni un semblable aspect, ni de telles séductions. Les difficultés sont si rudes, les incidents si pressés, les préoccupations si graves, les responsabilités si écrasantes, qu'un ministre a bien autre chose à faire qu'à penser à soi, qu'à ménager sa popularité, et qu'à se donner le bonheur de vivre pour lui-même dans les sphères élevées où le destin l'a conduit.

Il y est entré en maître, il devient esclave, travaillant dix fois plus que le plus obscur de ses commis, enlevé à sa famille, à ses amis, à ses affections, à ses goûts, obligé, s'il veut être fidèle à sa mission, de rester toujours sur la brèche comme à un poste d'honneur et de péril et de s'y élever à toutes les sublimités du sacrifice et du devoir.

Chaque jour qui se lève sur sa vie éclaire un combat, et au milieu des péripéties que les heures lui amènent, c'est vainement qu'il cherche la possibilité de se recueillir pour combiner les plans d'une défense laissée tout entière aux hasards de l'improvisation. Prodigue de sa santé, de son talent, de ses forces, il sème le dévouement et récolte l'ingratitude. Quel que soit son passé, il se voit calomnié, méconnu.

Le soupçon ou l'outrage accueillent ses actes et ses paroles. Il n'a d'autre dédommagement que l'estime du petit nombre, le témoignage de sa conscience et l'énergique conviction que l'histoire, plus impartiale que les contemporains, rendra à sa mémoire la justice qu'ils refusent à sa personne.

Malheur aux âmes vulgaires ou basses soumises à ces fortes épreuves: elles s'y brisent et le dépit seul, quelquefois la honte survit à leur éclat passager, tandis que les âmes pénétrées du sentiment du devoir et animées du patriotique désir du bien, y grandissent assez au contraire pour en sortir ennoblies à jamais à l'égal des plus illustres mémoires, alors même que la défaite aurait répondu à leurs efforts, et pour inspirer à leurs adversaires les plus violents, une estime profonde, encore que la mauvaise foi ou la passion en arrête l'aveu.

Telles sont les idées que M. Buffet a apportées au pouvoir, et en lisant les considérations qui précèdent, ceux qui le connaissent y auront trouvé l'expression de sa pensée. C'est dire dans quelle catégorie il faut le ranger; c'est dire aussi quelle admiration il mérite et justifier la respectueuse sympathie qu'il inspire à ceux qui ont l'honneur de l'approcher.

Il est né en 1818, dans les Vosges. Il a par conséquent cinquante-sept ans; c'est tout ce que nous voulons dire ici de sa biographie, car il s'agit bien moins de raconter ce qu'il a été que de le peindre tel qu'il est, au moment où la confiance du président de la République, les votes de l'Assemblée, la fermeté de ses opinions et l'éclat de sa parole font de lui, au moins pour la durée de la période électorale, le *leader* du parti conservateur. Or, pour le peindre, il suffit d'un mot: c'est un caractère. La rectitude de son jugement, la droiture de ses intentions et par-dessus tout l'austérité de sa vie, font de lui le type accompli de l'homme d'état attaché à ses devoirs publics non moins qu'à ses devoirs privés.

Devoir est un mot qui semble avoir été fait pour lui.

Les ennemis de M. Buffet ont vainement cherché dans sa vie privée des armes pour le combattre. Un homme qui partage ses jours entre sa famille et l'étude, vivant simplement selon sa fortune et ses goûts, passionnément dévoué à l'observance de ses devoirs civiques, priant Dieu matin et soir, sans qu'on puisse lui reprocher une dévotion exagérée, on une intolérance fâcheuse; cet homme n'a rien à redouter de l'insatiable passion des partis.

Lassés de l'inutilité de leurs recherches, les ennemis du ministre de l'intérieur ont alors résumé leurs griefs dans une accusation dont on abuse singulièrement depuis cinq ans, contre les hommes publics.

—C'est un bonapartiste! disent-ils.

On l'avait déjà dit du duc de Broglie, de M. de Fourtou, du général de Chabaud-Latour lui-même. On le dira de tous les ministres qui voudront faire l'union conservatrice telle que la définissait M. Buffet à la tribune, le vendredi 24 décembre, c'est-à-dire sans en expulser violemment et en bloc tous ceux à qui le régime déchu a laissé des regrets.

Non, M. Buffet n'est pas plus un bonapartiste que ne l'étaient ses prédécesseurs. Nourri dans l'amour du régime parlementaire, mais dans la haine du désordre, convaincu que les libertés publiques ne sont fécondes et durables que lorsqu'est assurée la sécurité du pouvoir et celle des citoyens, M. Buffet défend à la tribune et dans ses actes, les principes et les doctrines qui sont les doctrines et les principes de tous les gouvernements forts et nullement l'apanage exclusif du bonapartisme qui a su très habilement se les approprier.

Que reproche-t-on à M. Buffet? Est-ce de ne pas persécuter les bonapartistes? Mais, à ce compte, M. Thiers lui-même a commis la même faute. C'est qu'en effet il n'est pas un homme de bon sens qui, une fois au pouvoir, et quels qu'aient été ses sentiments antérieurs, ne soit vite pénétré de la conviction que l'édifice gouvernemental fondé en France aujourd'hui ne peut vivre que par l'accord de tous ceux qui savent, sans renier leur passé, subordonner leurs préférences aux intérêts plus pressants de la patrie, et que, si l'on voulait se priver de leur appui, on décapiterait le parti conservateur. Telle est l'opinion de M. Buffet, qui pousse à un rare degré cette qualité maîtresse: le bon sens.

Le pouvoir qu'il exerce, il ne l'a pas voulu: il a tout fait pour s'y soustraire. Après le 15 mai 1874, on le lui avait offert déjà et il l'avait refusé; au 10 mars 1875, il dut l'accepter; mais, en se résignant, il ne cessa de dire et de répéter:

—Vous exigez que je paye de ma personne, soit! Mais jugez-moi bien; voici ce que je serai et ce que je ferai, et si plus tard vous me trouvez incommode, vous n'aurez pas le droit de prétendre que je vous ai trompés.

Et de fait personne n'a pu lui reprocher, depuis six mois, d'avoir manqué à une promesse ou trahi un engagement. Il a été ce qu'il avait promis d'être, tout d'une pièce et indomptable dans sa résistance à toute entente qui ne lui aurait assuré des appuis parmi ses adversaires, qu'en entamant l'intégrité de sa conscience.

Ses journées s'écoulent dans un travail actif et non interrompu. Jaloux d'entrer lui-même dans les moindres détails des administrations placées sous ses ordres, il est debout dès six heures du matin, ne quittant son cabinet que pour aller à la Chambre si sa présence y est nécessaire ou pour aller prendre ses repas dans sa famille. A une heure de la nuit, il travaille encore, n'interrompant sa tâche que pour allumer des cigarettes, et sa lampe qu'on peut voir de la place Beauvau, ne s'éteint que lorsqu'il a donné ses ordres pour la solution des innombrables affaires qui s'imposent à son examen.

Le portrait de celui-ci est comme le modèle, un peu rigide et sévère; la vie de M. Buffet prête malaisément à l'anecdote, et les lignes en sont plus rudes qu'harmonieuses. Mais il n'est pas besoin d'un trait plus ou moins piquant relevé dans sa vie ou son caractère pour aider à formuler sur sa personne un jugement frappé au coin de la vérité. Ce jugement, le voici tel que l'histoire le prononcera, alors même qu'elle aurait des erreurs à relever dans sa vie politique:

C'était un honnête homme et un grand citoyen.

XXX.

—La *Gazette de Fulda* rapporte le fait suivant:

"Le sergent Schaefer, du bataillon en garnison dans notre ville, a été conduit à Francfort pour y être jugé comme prévenu de mauvais traitements envers des soldats. Voici ce qu'il faisait de plus intéressant: il ordonnait aux soldats de sa chambrée de se lever pendant la nuit, leur défendait de mettre un autre vêtement que leur chemise, leur faisait mettre leur sabre et leur casque et leur faisait faire l'exercice dans cet accoutrement. Il lui est arrivé, dans une pareille occasion, de frapper quelques soldats avec un martinet d'une façon si brutale, que les traces de sa sauvagerie étaient tout à fait visibles sur le corps de ses victimes."

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

Ce soir et SAMEDI en MATINÉE.
Le splendide drame avec spectacle militaire.
COL. WILLOUGHBY or NOT GUILTY.

LE CORPS DE MUSIQUE DU 13e d'infanterie des E.-U. paraîtra. Embarquement et départ du régiment sur un STEAMSHIP EN FER complètement gréé et équipé. (Scène d'un effet magique et splendide.)
MATINÉES le MERCREDI et le SAMEDI.
LUNDI, 31 janvier—JOHN T. RAYMOND.
23janv—

Théâtre de l'Opéra.

COMÉDIE FRANÇAISE.
A partir de SAMEDI SOIR, 29 janvier.
Pour une saison de 24 soirées de souscription,
—PAR LA—
Troupe Dramatique Française
—DU—
Lyceum Théatre, de New York.
SAMEDI SOIR, 29 janvier,
NOS INTIMES,
Comédie de Victorien Sardou.
DIMANCHE SOIR, 30 janvier,
LA DAME AUX CAMELIAS.
Comédie en 5 actes par M. Alexandre Dumas.

La liste de souscription est ouverte au théâtre de l'Opéra, tous les matins, de 9 à 11 heures et sera fermée mercredi, 26 courant. Le contrôle sera ouvert, pour la vente des places, jeudi matin, 27 janvier.
23jan—7t

Grand Bal Paré,

—DONNÉ PAR LA—
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
—DE—
BIENFAISANCE
—ET—
D'ASSISTANCE MUTUELLE,
De la Nouvelle-Orléans,
A la Salle de l'Opéra,
LE SAMEDI, 5 FEVRIER 1876.

DIRECTEURS
J. E. MERILH, Président
E. D LEVY, Vice-Président.

Joseph Girod,	Jean Schweitzer	Maurice Manadé
A. Rochereau,	E. Brot,	A. Lacaze,
N. Bouvier,	A. Lafond,	C. Mangin,
J. Leblanc,	J. Strenna,	Th. Goilain,
J. L. Reval,	E. Mérilh,	J. Dufaut,
B. Matheran,	C. Gouzy,	M. Verguole,
C. Rouyer,	J. P Dufrey,	Germain Espy,
J. Ségassie,	A. Walz,	J. Desca,
C. Barès,	E. Latreyte,	J. Soudain,
F. Borie,	J. Manaud,	A. Mailhos,
E. Antopt,	F. Lefèvre,	P. Macou,
H. Godchaux,	A. Paris,	J. Sénac,
Ch. T. Dugazon,	J. Lousteneau,	Ant. Carrière,
J. P. Carrère,	L. Payssé,	F. Limot,
L. Menant,	E. Drouet,	G. Sahuqué,
St-Cyr Fourcade,	J. Rivard,	M. Lion,
E. Danty,	G. Villeneuve,	J. Larrieu,
E. Odinot,	P. P. Chabert,	P. C. Mengelle,
C. Fos,	L. Chapuis,	L. Simon,
F. Cazentre,	L. Minviolle,	

PRIX DU BILLET.........$2 00

On pourra se procurer des billets chez tous les Directeurs du bal et dans les principaux magasins de la ville.

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées à la Direction du Bal, laquelle se réunira les LUNDIS et VENDREDIS de chaque semaine.

La buvette, le restaurant et le vestiaire seront vendus par voie d'encan, à l'Asile de la Société, le VENDREDI 28 janvier, à 7 heures du soir.

Par ordre du Président,
L. SIMON, Secrétaire. J. E. MERILH, 16 jan—

Licenses de ville, 1876,

PAYEES A UN ESCOMPTE LIBERAL.
H. BIER,
9.........Rue Carondelet.........9
21 jan—

Département des Finances.

Hotel de Ville, Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1876.

LES licences de ville, pour l'année 1876, sont maintenant dues. Le département des finances les émettra jusqu'au 29 février 1876, date après laquelle il y aura des frais.

E. PILSBURY, Administrateur des Finances.
19 janv—

Département des Finances.

Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 22 janvier 1876.

DES propositions cachetées seront reçues, par les "Commissaires de la dette consolidée", jusqu'au 23 février, à midi, pour la vente, à la ville, de trois cent cinquante mille piastres ($350,000) de bons de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les émissions à prime, et des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton. Les enchères devront indiquer le montant de l'intérêt des dits bons et toutes les offres doivent couvrir le capital et l'intérêt.

Le droit de rejeter toutes enchères est réservé.
ED. PILSBURY, Administrateur des Finances.
22janv—1fpsem&3fév

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTROLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent.
5mai—1an Au No 122 de la rue Gravier.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance des Pompiers,

Au coin des rues Gravier et Camp.
Nlle-Orléans, 19 janvier 1876.

Aujourd'hui, à une réunion des directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants provenant du bénéfice net des dix mois expirés le 30 décembre 1875:

1. Dix (10) pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé.
2. A porter au fonds de réserve conformément à la sec. 4 de l'art. VIII de la Charte—cinq (5) pour cent.
3. A porter au crédit de la Société Charitable des Pompiers de la Nlle-Orléans, pour le soutien des veuves et des orphelins, ainsi que pour le système d'assistance générale de la dite Société, conformément à la sec. 4, de l'art. VIII de la Charte—dix (10) pour cent.
4. Cinq (5) pour cent de dividende intérêt sur le capital payé.
5. Quarante (40) pour cent de dividende aux assureurs participants.

Toutes les déclarations de dividendes aux actionnaires seront portées au crédit des billets pour actions (stock notes), conformément à la section 5, de l'art. VIII de la Charte.

Les dividendes participants déclarés aux assureurs qui ne sont pas actionnaires, sont payés comptant sur demande.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

—Directeurs:—

Jacob Alexander,	Wash. Marks,
Léon Bertoli,	R. M. Pond,
H. H. Bierhorst,	T. Prudhomme,
L. B. Cain,	C. Sport,
John Fitzpatrick,	Otto Thoman,
C. Taylor Gauche,	Geo. Waters,
Chas. Hessard,	L. A. Wiltz,
Alf. H. Isaacson,	B. Wormann,
A. P. Kip,	I. N. Marks.

22 janv—1m

New Orleans Insurance Association.—Bureaux No 102 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1876.—Le 27 décembre dernier, à l'assemblée annuelle des actionnaires, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année suivante:

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,
I. K. SMALL,	L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS,	E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN,	LOUIS SCHNEIDER,
J. PLAISENT,	JOHN LEISY,
HENRY ABRAHAM,	M. MUSSON.

Le 24 du courant, à l'assemblée régulière des Directeurs, Mr. M. MUSSON a été réélu Président, Mr. G. LANAUX, Secrétaire.
26 jan—7t G. LANAUX, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.—Conformément à l'Article XI de la charte de cette compagnie, l'élection de sept directeurs pour servir une année aura lieu le 7 FÉVRIER 1876, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.
H. HUARD, Secrétaire.
25janv—14t

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 6 janvier 1876. L'élection annuelle de TROIS directeurs par les actionnaires, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI 7 février prochain, de midi à 2 heures de relevée.
H. L. PEIRE, Caissier.
6janv—2f p s.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 4 janvier 1876.—L'élection annuelle de sept directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, le LUNDI, 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
4 jan—2f p s. jus 7 fév

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1876.—A l'assemblée annuelle régulière des actionnaires de cette Banque, tenue ce jour, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour cette année:

Samuel H. Kennedy,	Alfred Moulton,
Samuel H. Boyd,	Julius Valrin,
Joseph Dunbar,	Louis A. Wiltz,
Wm. T. Blakemore,	Pierre Lanaux,
Frank T. White.	

A une réunion des directeurs, tenue ce jour, M. Samuel H. Kennedy a été réélu président, et M. Louis A. Wiltz a été élu vice-président, à l'unanimité.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
19 jan—6t.

Bureaux de la Louisiana Ice Manufacturing Company.—Au No 60 de la rue Bienville.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le 1er Mercredi de février (2 février) 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
FRANCIS J. WEHNER, Secrétaire.
18janv—au 2 fév.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 13 janvier 1876.—Aujourd'hui, à une assemblée régulière des directeurs, un dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du premier lundi de février prochain.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
14 jan—15t.

Office of the New Orleans Insurance Co.—New Orleans, january 13 1876.—At the regular meeting of the Board of Directors, held this day, a semi-annual interest dividend of Five per cent was declared, payable to the Stockholders on and after the first Monday in February next.
J. W. HINCKS, Secretary.
14jan—15t.

Bureau du New Orleans City Railroad Company.—124 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1876.—La consolidation du New Orleans City Railroad Company et du New Orleans, Spanish Fort and Lake Railroad Company ayant été approuvée et ratifiée ainsi que le veut la loi, les actionnaires de cette compagnie sont invités à venir, d'ici au QUINZE DU COURANT, souscrire aux mille actions qui doivent être émises d'après les articles de consolidation, à l'effet de prolonger la ligne de la rue du Canal jusqu'au Lac. Chaque porteur de treize des actions aura droit à une nouvelle action dont il lui sera payé vingt pour cent au moment de la souscription; le reste en trois versements de vingt-cinq pour cent, payable tous les mois.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
6jan—1m

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique de Bidwell.

Dimanche, 23 janvier, et pendant la semaine.
Matinées les Mercredis et Samedis.

LA grande Combinaison originale Harrigan et Hart, et le Gallant 69ème de NEW-YORK, ayant terminé leur heureux engagement au Théâtre Wallack où leurs représentations vertistiques et artistiques ont reçu l'acclamation et ont fait les délices de l'élite de la métropole, feront leurs débuts, secondés par une troupe d'artistes dramatiques, dans leur joli et nouveau drame en quatre actes écrit expressément pour eux, intitulé: THE DOYLE BROTHERS, sans contredit, le plus admirable, en dialogues les plus gais et en situations les plus risibles.

Harrington & Hart paraîtront dans leurs fameuses caricatures musicales dont ils sont les créateurs.
22janv— M. W. HANLEY, Directeur.

Théâtre St-Charles.

Dernière semaine de l'engagement de Miss KATE FISHER et son CHEVAL WONDER, qui figureront dans une série de pièces remarquables par les EXERCICES ÉQUESTRES et les MAGNIFIQUES TABLEAUX qu'on y admire.
Voir les petites affiches.
Vendredi—Bénéfice de Miss Kate Fisher.
Samedi—Grande Matinée de Miss Fisher.
23jan—

GYMNASE DES DAMES.

Institut callisthénique et orthopédique.
Sous la direction immédiate de MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—au No 163 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir.
24oct—1an

Un grand bal paré et masqué, DE POMPIERS,

SERA DONNÉ PAR
L'Orleans Steam Fire Co. No. 21,
AU GRUNEWALD HALL,
Le SAMEDI, 18 mars 1876.

ON peut avoir des invitations pour dames en s'adressant à la maison de pompe, coin des rues St-Pierre et Claiborne. Des propositions cachetées pour la location de la buvette, du restaurant, du vestiaire, &c. &c., seront reçues, à la maison de pompe, jusqu'au mardi soir, 7 mars.
23,30janv—6,13,20,27fév—5,12,16,17,18mars.

GRAND BAL ANNIVERSAIRE DES GARÇONS RESTAURATEURS.

Le 2me Bal Anniversaire de la Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs sera donné à la SALLE GRUNEWALD, le 19 Février 1876.

COMITÉ D'INVITATION.
Léon Martin, Joseph Chapon, Louis Trapet, J. B. Benson, C. M. Bivière, André Rudolphe, Denis Bechac.

Les cartes peuvent s'obtenir dans les principaux Restaurants.

Toutes les demandes d'invitations pour Dames doivent être adressées au Comité d'invitation, encoignure Conti et Bourbon. Toute application pour invitation de Dame doit contenir ses noms, prénoms et adresse. Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.

Prix de la carte, souper inclus....$3 00.
2 janv—1lD

Jardin de Wenger

11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre.
13jan—1an

Le Docteur Ferrière

SI bien connu par son infaillible et nouveau traitement de la goutte, du rhumatisme, des fièvres intermittentes; des maladies de foie, de cœur, des poumons et d'estomac; de la dyssenterie, des voies urinaires et en particulier des maladies de femme, a ouvert un office de consultation au No 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Quand la guérison est impossible, le soulagement est toujours certain, avec son admirable méthode.

Heures de consultation—De 9 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, et de 4 à 6 h. du soir.
20 nov—1an

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 230 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 181 rue du Camp, [illegible]

REMÈDE INFAILLIBLE —CONTRE LA— DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."

On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville.
27oct—1an

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé! qu'est-ce que nous! quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître!

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.
15nov—1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des maux de cas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies nerveuses, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 8 à 1 heures.
28mars—1an

"$1,500,000"

EST la moyenne du bénéfice que paient, tous les mois aux porteurs de privilèges d'actions, différents banquiers de Wall Street. La maison de MM. Alexander Frothingham & Co, 12 Wall street, New York, connue, dans le monde entier, par son honnêteté, offre d'envoyer, gratuitement, aux personnes qui le désirent, leur rapport financier hebdomadaire et un livre qui explique comment dix piastres jusqu'à des milliers de piastres peuvent être placées. Ceux qui n'ont que peu d'argent à placer jouissent d'autant d'avantages que les grands opérateurs. Demandez le rapport hebdomadaire. *Boston Post*, 12 nov.

S'adresser à ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.Y.
14déc—

Aux Exposants.—Southern States Agricultural and Industrial Exposition—Bureau du Surintendant général—No 80 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1876.—Le Livre d'Entrée pour l'exposition sera ouvert à ce bureau, le LUNDI, 10 janvier.

Toutes demandes pour des entrées doivent être faites sur des formes imprimées qui seront fournies à ce Bureau.

Le terrain et les bâtisses seront ouverts pour recevoir les articles qu'on voudra exposer, du 1er Février au 25 Février 1876; et les exposants sont requis de faire leur demande et leur entrée au plus tôt, afin que toute chose soit convenablement placée le jour de l'ouverture.

Les Livres d'entrées seront clos le vendredi soir 25 Février 1876, à 6 heures; et l'on n'admettra aucune entrée après cette date.

Ce règlement est impératif.

On fournira des catalogues et on donnera aux applicants toute information en général, à ce Bureau.

Par ordre du Comité Exécutif,
SAMUEL MULLEN, Surintendant Général.
9janv—autorfév

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.
OFFICIERS.
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd.
CHAS. J. LEEDS, 3me.
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
E. A. Palfrey,	D. Urquhart.

20mars 75—1an.

Le Dr. G. P. MALONEY,

150.........Rue du Canal.........150
CHIRURGIEN-DENTISTE

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels.
23nov—

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables.
11 août—

BALANCES DE FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 - Rue du Camp, - 53
20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG, Et Emporium de la mode pour le Sud 154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compté plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal: tout le monde vous l'indiquera.
31déc—

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi!

Tous les Lots Payés en plein!

OCCASION SUPERBE DE Faire Fortune.

—LA—
COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Louisiane,
Le SAMEDI 29 AVRIL 1876,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!
Un lot à chaque six billets!
3580 LOTS,
Le tout s'élevant à plus de
UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin, SAMEDI, 29 AVRIL 1876 A La Nouvelle-Orléans.

Grand Concert Promenade pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS.

VOYEZ LE PLAN!
PLAN EXTRAORDINAIRE!
20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:
3580 lots (en or) s'élevant à........$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	$50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous
Qu'au grand tirage en or,
Du 29 AVRIL 1876
TOUS LES BILLETS
—SONT—
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi
—ADRESSÉES A LA—
Compagnie de Loterie de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

Chaussures.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indévissables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche: 20, rue St-Charles, près Canal. Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés.
25nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 58 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau.........$5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau.........$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. [illegible] un soulier ordinaire [illegible] en cuivre et qui est inférieur aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.
13mai—1an E. CABAUD.

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.

RESTAURANT FRANÇAIS.
149 Bleecker Street, NEW YORK.
Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.
CAFÉ ET BILLARDS.
A. DELAPORTE, Propriétaire.
Succ. de J. LABBU.

Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.

Interprète et renseignements obtenus gratis.
5oct—1an.

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No 135 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers, au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit.
18janv—1an

Commercial Restaurant,

107.........Rue de la Douane.........107
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de viandes choisies; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix modérés.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

Avez-vous besoin d'argent?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Entrée franco.
J. REGOR.

LUMBER

BOIS de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
MAISON FRANÇAISE. Nevers & Hery, No 315 Julia street, Nouveau Bassin

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.
Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewitz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No [illegible] de la rue Baronne.
Stephen Kranss, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin sellerie du No [illegible] de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Magazine.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Hern, [illegible] rue du Camp,
A. J. Wickes, 155 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades.
Eugène Krath, propriétaire du Pelican Brewery No [illegible] rue Villeré.
George Steuernagel, 155 rue Villeré.
W. A. Kowalski, [illegible] rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 96 rue Gaiennié.
Capt. Jas. A. Sylvester, 343 rue St-Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 321 rue Magazine.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 124 rue du Camp.
H. M. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
O. T. Theisman, grocer, [illegible] rue des Magasins.
15 mars—1 an

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.
No 71 rue Tchoupitoulas
8avril—

Dépôt du Bitter des Arabes,

73.........Rue DECATUR.........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac; ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE
ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins [illegible]
Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.
17 juil 75—1 an

ANT. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE.
E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
27sept—1an

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceiling) à $12 50 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $12 50 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant. NICHOLAS CONNELL.
11 juin—1an

Fabrique du Sud.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane. J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans. Je signale le sujet à l'attention de la communauté.
JOHN HANSEN,
29 août—6mois. Au No 25 de la rue du Canal.

Mme Vve FERARI,

ACCOUCHEUSE.
Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 163.

On prend des pensionnaires à prix modérés.

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livrets sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi à 7 heures.

Président, EDGAR LA RUE
11 mai75—1an

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—
Safe Deposit Company.
Au No 51 de la rue du Camp.
CAPITAL.........$500,000
E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.	

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.
12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLEANS.
INCORPORÉE EN 1866.
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.
H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster,	G. H. Braughn,	H. Curtius,
C. Del Bondio,	F. W. Dielmann,	L. Godchaux,
A. Gaiser,	I. Grunewald,	J. Hassinger,
G. Juergens,	J. Kohn,	J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer,	H. Oertling,	Paul Lettelier,
H. Redwitz,	Frank Lewis,	H. Schulz,
R. F. Theurer,	Frank Vatter,	J. J. Weckerling,
J. A. Webert,	H. Zuberbier,	F. M. Ziegler.

6juin—1 an

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL,

No. 22 rue Baronne.
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne pourront être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela les accoutume à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; l'intérêt sur les dépôts sera payé deux fois par année au moins; et les intérêts non retirés seront semi-annuellement ajoutés au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.
1er mars 7—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union.

Cette compagnie incorporée en 1867, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
—DIRECTEURS—

Victor Maignan,	A. R. Brousseau,
L. D. Sarpy,	A. Bonnecaze,
S. Haley,	H. Labesse,
J. Bayle,	H. Gally,
	A. Chiapella.

1fév—1an

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 1 heure.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 36 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississipi, Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

ADNOT, (Jules)—ALBINE, (Pierre) AUBOIRE, (François)—BLANION, (Bertrand)—BIDUNDO, (Germain)—CAPUS, (Henri)—COUME, (Jean Marie)—DAZET, (Philippe)—DESMONTS, (Anatole)—GAVOUE, (Victor)—HUET—JAMET, (Jean)—JARLAN, (Simon)—LAIGNIER, (Charles)—MASSET, (Jules)—MELIS—MENSIER, (Elphège Lécuyer)—MILLER—MIRAILLAT, (Joseph)—OURSET, (Bernard)—PASSETTE, (Antoine)—PIETRI, (Antoine)—POUJADE, (Henri)—REID, (Christian)—REYDET, (Alexis)—RIVOIRE, (Charles)—ROCHELLE, (Jean Marie Victor-Ange)—SARRAT, (Mme Vve)—SHILTZ, (Joseph)—

Ce 12 Janvier 1876.
Le Consul gérant,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
14jan—

L. GIROT,

Marchand-Tailleur,
11.........rue du Camp.........11

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.

Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le fonds dans le but de s'occuper seulement que de la coupe, il se propose de vendre son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement.
8nov—1an

CHARBON!

COAL — H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché.
1er sept—6m

Hy. J. MONTAGNET,

(Successeur d'ALF. LAINE, agent)
COAL — MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur, son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville.
1er sept—6m

1876.

L'EXPOSITION
AGRICOLE et INDUSTRIELLE
Des Etats du Sud,
Aura lieu, aux Fair Grounds,
—A LA—
NOUVELLE ORLEANS,
A dater du
26 FÉVRIER 1876,
—ET—
Continuera dix jours.

I. N. MARKS, président.
SAMUEL MULLEN, surintendant général.

Comité exécutif.
A. BALDWIN, président,
JAMES I. DAY, W. B. SCHMIDT,
COLONEL J. D. HILL, JOHN G. FLEMING

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud, du Mexique et de l'Amérique Centrale, mais tous les concurrents du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattachent à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud.

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les règlements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnaît généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis; ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les chars, de magnifiques équipages y donnent de l'ombre et les édifices, qui sont de date récente, suffisent amplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances construites pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval affluent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires invoquent les encouragements et l'appui des citoyens du Sud; ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements conclus permettront le transport facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à
SAMUEL MULLEN,
Surintendant général, au No. 80 de la rue Camp, Nlle-Orléans.
2 oct—3 m—t 1 2

VENTES JUDICIAIRES.

W. H. Appleton vs P. H. Morgan.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,487. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-neuf (29) janvier 1876, à une heure P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

Vingt-trois (23) mulets qui se trouvent, aujourd'hui, dans les écuries de James Regan No 134 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16janv—3t

L'Association de Prets et de Construction de la ville du Croissant vs. George Schroth.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,564—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatorze de février 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro Cinq de l'îlet compris entre les rues Marigny, St-Avid ou Claiborne, Mandeville et St-Jean-Baptiste. Le dit terrain mesure, mesure anglaise, vingt-huit pieds six pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Conformément au plan dressé par Vanlier, ci-devant voyer, le 20 d'avril 1850 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel notaire public en cette ville, sous le No 39 du livre de plans No 1.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit terrain.

Ainsi qu'il appert d'un acte au rapport de Jules Mossy, notaire public en cette ville, en date du 28 septembre 1872, portant vente de la dite propriété au défendeur par Peter Lipe.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13 jan—3f

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse Plaquemines.

Succession d'Honorine Maury, femme décédée de Théodore Lausade.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Simeon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, en date du 16 décembre 1875, pour le compte de la succession de Mme Honorine Maury, femme décédée de Théodore Lausade, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits, le SAMEDI, 29 JANVIER 1876, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1. Deux certains morceaux de terre et terrains—avec toutes les dépendances, droits, voies et privilèges ou servitudes y appartenant—situés dans la dite paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ cinquante-quatre milles au dessous de la ville de la Nlle-Orléans, faisant partie de l'ancienne habitation connue sous le nom de "Bellevue": désignés par les Nos 51 et 52 sur un plan désigné par le No 1 dressé par J. H. D'Hémécourt, député du voyer de la ville, daté du 2 décembre 1853, et déposé pour référence à l'étude d'Octave de Armas, notaire public à la Nlle-Orléans. Les dits morceaux de terre se touchent; ils ont chacun un arpent de face au dit fleuve Mississipi, sur une profondeur de quarante arpents, entre lignes égales et parallèles.

Il y a, sur la propriété, 500 orangers qui couvrent deux arpents et rapporteront l'année prochaine, et le fond de la propriété—environ 2 arpents—fait face à une magnifique baie. La terre est haute dans la direction de la baie.

2. Une vache anglaise et deux veaux.

TERMES ET CONDITIONS—Pour les meubles, comptant, en billets du Trésor ou des Etats-Unis. Pour la terre, un tiers comptant; le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, à partir de la date de la vente. Les acquéreurs donneront leurs billets divisés en coupons au gré des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement. Le paiement des dits billets devra être garanti par hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

G. B. SARPY, Shérif de la Paroisse Plaquemines.
14janv—au 29

L'Etat de la Louisiane, Paroisse Plaquemines.

Succession de François M. Chartier.
Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse Plaquemines—No 93.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Simeon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, daté du 18 décembre 1875, pour le compte de la succession de François M. Chartier, décédé, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux, dans la dite paroisse, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, le SAMEDI, 29 du mois de janvier 1876, à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, ayant deux arpents de face au dit fleuve, sur quarante arpents de profondeur, borné, en amont, par des terres qui appartiennent à la dite succession, et en-dessous, par d'autres terres appartenant à Mme Chartier; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE—Cette propriété sera vendue en lots (conformément à la section 2451 des Revised Statutes de la Louisiane) un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt l'an, de la date de la dite vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale sur la dite terre jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant Mr C. V. Thiljant, recorder dans et pour la paroisse Plaquemines.
OSCAR B. SARPY, Shérif de la paroisse Plaquemines.
27déc—1m

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 12 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante:

Président, CHERI VERNEUIL.
Vice-président, PIERRE GENDRE.
Trésorier, PAUL DUFRECHOU.
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA,
Collecteur, JAS. BARRERE.

DIRECTEURS:
Comité de Finance.
J. P. Rouede, chairman; Martin Desanthranx, Jean Dutrey.
Comité de Secours.
Jean Mailhes, chairman; Bernard Tujague, Wm. Maylie, A. Combouzou, J. Piñot, Julien Verin.
Comité Arbitral.
A. Cambouzou, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.

Maître de cérémonies, Bazile Dabat.
Grand Maréchal, Léon Redon,
Premier Assistant, Georges Lentz,
2nd " Joseph Laguens,
3me " H. Guercheux (aux Abattoirs.)

Docteur C. A. GAUDET, pour le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Pharmaciens.
1 J. G. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2 J. Pfefferle, rue Tchoupitoulas No 1435.
3 Marx Levy, encoignure Magasins et Louisiana Avenue.
4 François Fecker, encoignure Tchoupitoulas et Sixième.
5 P. O. Grevé, encoignure Jackson et Magasins.
6 Emile Sauter, encoignure Joséphine et Magasins.
7 J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras.
8 P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9 A. P. Levesque, aux Casernes.

13 janv—7t JOS. NEGUELOUA, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:		
Admission	$ 226 00	
Quotités	2110 25	
Pic-Nic	209 25	
Diplômes, Badges, Amendes	28 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40 30	
Balance ou caisse 1er janvier 1875	652 02	$3272 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:		
Assurance de Mobilier	$ 12 10	
Docteurs	473 00	
Pharmaciens	632 00	
Secrétaire, 3 trimestres	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent	273 15	
Annonces et impressions	117 70	
Secours en argent	5 00	
Funérailles	306 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	330 00	
Secours pour les Inondés	20 00	
Divers (faux frais)	92 70	2339 55
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 07
A y ajouter, actif de la Société:		
Mobilier, Bannières, &c	$ 300 00	
Deux Actions de Banque	50 00	
La Tombe et Terrain	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)	467 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire)	28 50	$4486 60
Actif net, 1er janvier 1876		$5420 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour au vote de collection		456 00
Le 1er janvier 1875, la Société se composait de	241 membres.	
Admis depuis cette époque	31	272 m.
Sur lesquels il faut déduire:		
Décédés	6	
Rayés aux Assemblées générales	52	
Absents démissionnaires	6	64
Effectif actuel		208 m.
Classés comme suit:		
Membres Actifs	163	
" Honoraires	32	
" Bienfaiteurs	13	
Total égal		208 m.

13janv—7t

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
M. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillonville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles)
R. RIGOLET, Houma (Terrebonne)
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Jeanville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELÉRY, Baie St-Louis (Miss)

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre n'enferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vente de meubles, à l'encan, au No 65 de la rue des Marais, entre les rues Conti et Bienville.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No 46 Passage de la Bourse—Il sera vendu, JEUDI, 27 du courant, à 10 heures et demie du matin—

Le contenu de la susdite résidence, comprenant: meubles de salon et de chambres à coucher, en noyer et en acajou; toiles, faïence, service et machine à coudre.
Conditions—Comptant. 27janv—

Le stock entier du magasin de meubles de P. MALLARD—comprenant, en partie: Meubles Victoria de chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, et armoires à glaces; meubles de salles à manger, français, en noyer et vieux chêne ciselé; meubles de salons, genres Louis XV et Louis XVI, couverts en brocatelle, satin, damas et reps soie; chaises et chaises à bras Louis XIV, fantaisie, riches; meubles cabinet mosaïque et Buhl; chaises, buffet en ébène; glaces françaises épaisses; tableaux à l'huile; une grande collection de statuettes en biscuits; vases de Sèvres, Paris et porcelaine; ornements de cheminées et objets de toilette, en cristal; plaqué anglais et américain; verrerie Baccarat et de Bohème; chandeliers et candélabres en bronze; stores, corniches, rideaux Nottingham et bobinet brodés; piano Erard, grand format, en ébène ciselé, et dorure française extra, droit, oblique, qui a coûté $1,800 et qui est le seul instrument du genre au sud; piano Bord, droit et oblique, etc., etc., etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, No 46 Passage de la Bourse—VENDREDI, 28 janvier, à 10 heures et demie, il sera vendu, au No 55 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti,—tout le contenu du dit magasin—comprenant en partie les articles mentionnés ci-dessus.

N.B.—C'est la dernière occasion qu'a le public de la Nouvelle-Orléans d'acheter à des prix avantageux de magnifiques meubles faits aux ateliers de P. Mallard. La vente est positive. Les articles devront être enlevés immédiatement après la vente.
22 janv—

PAR C. E. GIRARDEY

Vente péremptoire, de consentement, pour payer une hypothèque.

Le magasin de prix, en briques et à trois étages, No 20 de la rue Natchez, entre les rues Tchoupitoulas et Magasins; Jolis cottages, simples et doubles, dans les rues Ursulines, Marais et St. Claude; L'emplacement de choix pour bâtir—six terrains avec maison en bois, formant l'angle N.O. des rues Claiborne et Dumaine.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No 21 de la rue du Camp—SAMEDI, 19 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, de consentement, pour payer une hypothèque, les propriétés suivantes situées dans le premier et deuxième districts.

1o—Cet excellent emplacement de commerce, le magasin en briques à trois étages, solidement construit, portant le No 20 de la rue Natchez, dans l'îlet compris entre les rues Natchez, Poydras, Camp et Magasins.

2o—L'agréable maison basse, en bois, à mansarde, portant le No 161 de la rue des Ursulines, dans l'îlet compris entre les rues St. Philippe, Remparts et St. Claude. La maison est excessivement confortable et bien finie; le terrain est grand et le voisinage excellent.

3o—La grande maison basse, en bois, à mansarde, portant le No 173 de la rue des Marais, dans l'îlet compris entre les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine. Il y a des entrées distinctes à chaque corps de logis, passage pour voiture, cuisines en bois et à étage.

4o—Les deux grands terrains avec bâtisses en bois désignés par le No. 275 de la rue St. Claude, dans l'îlet compris entre la rue St. Claude, le chemin du Bayou, les rues Ursulines et Tremé. Ils touchent à l'église St. Augustin.

5o Les six terrains avec les maisons en bois qui s'y trouvent, formant l'angle N.-O., des rues Claiborne et Dumaine, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Dumaine, Derbigny et St-Philippe.

6o Le grand magasin et maison en briques et à quatre étages, solidement construit, portant le No 262 de la rue Royale, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe.

Pour les dimensions détaillées, voir les plans dressés par L. H. Pilié, arpenteur, et qui seront exposés à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans, en billets divisés au gré des parties intéressées, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès, transfert des polices d'assurance aux porteurs de billets, et paiement, par les acquéreurs, outre le montant des adjudications, de toutes les taxes payables en 1876.

Les actes de vente par devant Mr Jules Mossy, notaire public.
22 jan—[illegible]—5 12fév—jusq. la vente.

Pour cause de départ.

Un très agréable cottage.—No. 115 de la rue Kerlerec, entre les rues Marais et Bons-Enfants.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 21 de la rue du Camp—SAMEDI, 29 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, pour cause de départ—

CETTE jolie et très agréable maison basse, en bois et à mansarde, portant le No. 115 de la rue Kerlerec, dans l'îlet compris entre les rues Kerlerec, Columbus, Marais et Bons-Enfants. La maison a huit chambres, y compris cuisine; water-works, citerne, &c., et est en parfait état, pouvant être occupée immédiatement, se trouve dans un quartier tranquille et respectable, d'où l'on se rend aisément au centre des affaires par les chars à cheval des rues Remparts et Esplanade. C'est une très bonne résidence.

Conditions.—Un tiers comptant; le reste à 6, 12 et 18 mois, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de huit pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) et transfert de police d'assurance.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Mr Jos. Fahey, notaire public.
22jan—

Vente positive pour le compte d'un résident étranger.

Propriétés de valeur dans le Deuxième District.

Magasins et maisons dans la rue de la Vieille-Levée, près le marché français, les rues Ste-Anne, Quartier et Français.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureaux, No 21 de la rue du Camp—SAMEDI, 12 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, pour le compte d'un résident étranger, les propriétés suivantes, situées en ville et bien améliorées:

1o LES TROIS MAGASINS ET MAISONS avantageusement situés, portant les Nos. 341, 343 de la rue Decatur ou Vieille-Levée, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Quartier et Vieille-Levée ou Decatur, près le marché français, vis-à-vis de l'Hôtel des Monnaies des Etats-Unis et après le coin de la rue de l'Esplanade. La propriété offre une excellente occasion pour un bon placement. Le quartier est un des meilleurs de cette partie populeuse de la ville pour le commerce des groceries, des liqueurs, des chaussures et des marchandises sèches en détail.

2o. La maison à étages, en briques et à mansarde, solidement bâtie et bien finie, portant le No 127 de la rue Quartier, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier, Dauphine et Bourgogne. Elle offre tous les agréments nécessaires, gaz, water works, &c.

3o L'agréable cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 113 de la rue des Français, situé dans le troisième district, dans l'îlet compris entre les rues Français, Royale, Dauphine et Union. Elle fait face à la Place Washington, a trois chambres, et cuisine dans chaque corps de logis. Elle se trouve au centre d'un des quartiers les plus aristocratiques du troisième district.

4o. Le cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 124 de la rue Dauphine, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Ste-Anne, Orléans et Bourgogne.

5o. La maison et le terrain y attenant. C'est une boutique de charpentier désignée par le No 126 de la rue Ste-Anne. Pour les dimensions, voir les plans à la vente.

Conditions.—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) et transfert de police d'assurance.

Les actes de vente par devant Mr Octave De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
15 janv—15,16,29,30—5fév au12

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1an

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER;
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
14 déc 75—1an Nouvelle-Orléans

RAPPORT ANNUEL DE LA Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican,

Pour l'année expirée le 10 janvier 1876.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Etat de la Société le 11 janvier 1876.		
Membres actifs	124	
" honoraires	10	
Admissions, membres actifs	27	
Expulsions	28	
Décès	1	
Etat actuel de la Société.		
Membres actifs	142	
" honoraires	10	
Rapport du Comité de Secours.		
Visites et secours à 40 membres.		
Secours en argent, hebdomadaires ou mensuels		$330 00
Honneurs funèbres et dépenses		135 00
Total		$465 00
Rapport du Secrétaire des Finances.		
Dû par des membres		$162 00
Rapport condensé du Trésorier.		
En caisse le 10 janvier 1875		$ 2,075 88
Reçu de membres, pour quotités, assessments et amendes		1,883 25
Reçu d'autres sources		182 18
Total		$4,141 24
Dépenses par comité de secours	$ 465 00	
Dépenses pour divers	804 94	$ 1,269 94
En caisse ce jour		$ 2,871 30
Actif de la Société.		
En caisse	$ 2,871 30	
Billets à recevoir	399 93	
Propriété foncière	710 00	
Meubles et autres effets mobiliers	1,034 75	
Total	$ 5,015 98	

Passif—Aucun.

Election pour l'année 1876.
Président, Hon. Juge A. L. TISSOT.
Vice-Président, Dr EMILE DOUMEING.
Secrétaire, FRANK LEEFE.
Secrétaire des Finances, ELIE LAMBERT.
Trésorier, GEO. E. FORSTALL.
Grand Marshal, A. N. HEBERT.
Médecin, Dr EMILE DOUMEING.
Pharmaciens—P. BARTHE.
" VALSIN VIGNAUD.
" L. H. VON GOHREN.
" A. J. BERET.
16 janv—1f

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Habillements, lingerie, chapeaux, casquettes, malles, &c.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.,—Alex Levy, encanteur—Salle d'encan, au No 33 de la rue des Magasins.—JEUDI, 27 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu un choix de

Habillements, lingerie, chapeaux, casquettes, malles, &c.
Conditions à la vente. 27 janv—

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines.
Chapeaux feutre et laine
—Et—
Pour le compte de qui il appartiendra, 4 caisses Cotonnades Ripka.

PAR VINCENT & CO.—Au No 62 et 64 de la rue de la Douane,—JEUDI, 27 janvier, à 10 heures, il sera vendu,
200 lots marchandises sèches de saison, 40 caisses chapeaux feutre et laine.
—Et à 11 heures et demie—
Pour le compte de qui il appartiendra, pour payer les frais:
B. D. No. 4714, 24 pièces Cotonnades Ripka bleues,
B. D. No. 4824, 24 " "
No. 4403, 27 " "
No. 4403, 27 " "
27 janv—

PAR S. GUINAULT.

MEUBLES.

PAR S. GUINAULT, encanteur,—JEUDI, 27 janvier 1876, il sera vendu, à 11 heures du matin, au No 150 rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse—

Un lot de meubles meublant, comprenant environ:
100 lits en fer,
100 matelas—1 lot couvertures de laine, oreillers—tables, lavabos, comptoirs, chaises, lanternes, &c., &c.
Conditions—Comptant. 26jan—

PAR D. E. MORPHY & SON.

Bouteilles. Bouteilles.

PAR D. E. MORPHY & SON—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 27 janvier 1876, à 11 heures du matin, à l'entrepôt Bossier, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins,
103 crates grandes et demi bouteilles, vides.
Conditions—Comptant. 26janv—

PAR HOEY & O'CONNOR.

Propriété de choix, pour commerce et demeure, dans le deuxième district.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 23 de Commercial Place—SAMEDI, 29 janvier 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique—

La très bonne propriété en briques et à étage, portant le No [illegible] de la rue St-Philippe, dans l'îlet compris entre les rues St-Philippe, Ursulines, Bourgogne et Remparts. Le terrain a 24 pieds 4 pouces [illegible] de face à la rue St-Philippe, sur [illegible] de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques et à étage, disposée de manière à servir de magasin, chambres dans le haut et dans le bas, cuisine en briques et à étage, &c., portant le No 122 de la rue St-Philippe.

Conditions—La moitié comptant; le reste à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt, hypothèque, assurance et toutes les clauses de garantie habituelles.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Mr Marcel T. Ducros, notaire public.
22janv—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1875.

Le Conseil d'administration arrivé au terme de la mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (2 novembre 1875.)

COMITÉ DE FINANCES.
Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 2 novembre 1874 était de		$ 1,002 7[illegible]
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions		10,813 5[illegible]
Total des recettes		$ 11,816 2[illegible]
A déduire pour les dépenses pendant la même période:		
Assurance de l'Asile et de son contenu	$ 46 76	
Waterworks	50 00	
Taxes de drainage	68 90	
Gardien de l'Asile	2,658 70	
Médecins	1,750 00	
Pharmaciens	3,447 51	
Collecteur (sa commission)	854 59	
Secrétaire	250 00	
Annonces et frais de [illegible]	150 90	
41¾ bons de secours	2,104 50	
Fournitures, ustensiles, lingerie	196 67	
Provisions	597 43	
Réparations à l'Asile et tombeau	225 20	
Gaz et charbon	183 30	
Exhumations	296 60	
Funérailles	352 00	11,4[illegible]
Balance en caisse [illegible] novembre 1875		[illegible]
Caisse de Bienfaisance:		
Le 29 novembre 1874, la balance en caisse était de	917 50	
Reçu pour quotités de membres honoraires	[illegible]	
Net produit du Pique-Nique, (Juillet 1875)	609 58	$ 1,527 [illegible]
A déduire:		
25 admissions à $11 00	275 00	
Aux inondés de France	200 00	
Collecteur (sa commission)	[illegible]	
Balance en caisse		$ 1,044 [illegible]
Actif de la Société:		
L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses [illegible]		$ [illegible]
50 actions à $10.00		500 00
Actif net		$ [illegible]

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.
Rapport du Comité d'Admission.

Le 29 novembre 1874 la société se composait de	[illegible] membres	
Admis depuis cette époque	[illegible]	1201 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Membres honoraires	[illegible]	
Démissionnaires	[illegible]	
Rapatriés en France aux frais de la Société	[illegible]	
Expulsés	[illegible]	
Décédés à l'Asile	[illegible]	
Décédés à domicile	[illegible]	
Rayés aux assemblées générales	[illegible]	[illegible] membres
Effectif actuel		
Classés ainsi qu'il suit:		
Sociétaires exempts de quotités	[illegible]	
Membres honoraires	[illegible]	
Pensionnaires à l'Asile	[illegible]	
Sociétaires suspendus	[illegible]	
Fils de Sociétaires	[illegible]	
Veuves de Sociétaires	[illegible]	
Membres actifs	[illegible]	
Total égal		1049 membres

Comité de Secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 41¾ bons de secours représentant une somme de [illegible]

Service médical.

Le rapport du Dr T[illegible], chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui y ont séjourné [illegible] jours.

Pour le 1er District, le Dr D'Aquin a donné ses soins à 585 malades qui ont nécessité 2096 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 4ème districts, a soigné [illegible] malades et a fait 974 visites.

Le service du 3ème District qui est confié aux soins du Dr A. de Roaldès père, a soigné 164 malades qui ont nécessité [illegible] visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit d'après le procès verbal d'élection du 29 Novembre:
MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 165.
M. Manadé, vice-président, rue Vieille-Levée 89.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste. Anne 43.
J. P. Carrère, rue [illegible] } Formant le comité de finance
L. Menant, rue [illegible]
J. Rivard, rue Bourgogne 120
J. Soudain, rue d'Orléans 211 } Formant le comité d'admis.
J. Leblanc, rue Vieille-Levée 263.
A. Mailhos, rue Remparts 270.
J. P. Dufrey, Magasin Dryades 47, 49.
G. Villeneuve, rue d'Orléans, coin Villeré.
C. Gouzy, rue des Français 133
[Formant le Comité de Secours.

L'attention des sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérieure de la ville:
De la rue Jackson jusqu'à la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure: à partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Pologne. Dans le 2ème District jusqu'à la Station des chars de la rue du Maine. 3ème District sur la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Boyer au 275 rue Ste-Anne.
Collecteur—P. P. CHABERT, 534 rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—P. DUBARRY,
Médecin—Pour l'Asile, Dr J. TOUATRE.
Pour la partie supérieure de la ville—Dr A. W. de ROALDÈS, [illegible] 415 Decatur. Office coin Magasins et Girod.
Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.
Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.
Par ordre du Président, J. SCHWEITZER,
Le Secrétaire L. SIMON.
Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1875.
24 déc—5f

Banque Nationale de l'Union,

A LA NOUVELLE-ORLEANS
(DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.)
A la clôture des affaires le
JEUDI 31 [illegible] 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$[illegible],206 [illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	[illegible],000 00
Autres actions, bons et hypothèques	[illegible],633 01
Dû par des agents de rachats et de réserve	[illegible],057 09
Dû par d'autres banques nationales	[illegible]
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	[illegible],594 58
Propriétés foncières, mobilier et installation	[illegible],370 12
Dépenses courantes et taxes payées	[illegible],548 7[illegible]
Echanges pour le Clearing House	[illegible],066 1[illegible]
Billets d'autres banques nationales	[illegible],976 00
Petite monnaie y compris les nickels	218 15
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	[illegible],557 42
Billets légal tender	[illegible],205 00
Total	$2,1[illegible] 94

PASSIF.

Capital payé	$[illegible]
Autres profits non divisés	[illegible]
Billets de banque nationale non rachetés	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Dépôts individuels	[illegible]
Certificats de dépôts payables sur demande	[illegible]
Dû à d'autres banques nationales	[illegible]
Dû aux banques d'Etat et des banquiers étrangers	[illegible],687 [illegible]
Total	$2,1[illegible] 94

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que [illegible]

En débarquement du steamship "Frankfurt" du Havre.

1000 Paniers Champagne "KRUG & CO."
A vendre par A. [illegible] & CO., [illegible] et 13 rue St-Louis.
23jan—3t